



**Attention : les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

**BILAN D'ACTIVITE ET FINANCIER 2023**

***Gestionnaire :***

Nom :

Adresse :

Nom du Président (e) :

Téléphone :

Courriel (personne référente) :       @



***Lieu d'implantation de la structure :***

Nom:

Adresse :

Nom du Directeur / Directrice :

Téléphone :

Courriel :       @

Fait à       le,

Signature et cachet de l'organisme

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**BILAN ANNUEL 2023**

***Bilan quantitatif des résidents :***

**Présentation du FJT :**

|  |  |
| --- | --- |
| Capacité en lits |  |
| Nombre de lits conventionnés ASE |  |
| Nombre de lits conventionnés ALT |  |
| Nombre de lits conventionnés PJJ  Nombre de lits conventionnés réfugiés |  |
| Nombre de lits conventionnés AUTRE |  |
| Nombre annuel de jours d’ouverture |  |
| Nombre de nuitées réalisées |  |
| Taux d’occupation\* |  |

*Nombre de nuitées*

*\*Taux d’occupation =*

*Nombre de places* ***X*** *nombre de jours d’ouverture*

*(si ce taux est inférieur à 60% identifier l’origine de la faiblesse du taux- si baisse continue sur 2 ou 3 exercices)*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Hommes | Femmes | % |
| Effectif présent au 01/2023 |  |  |  |
| Effectif\* sur l’année 2023 |  |  |  |
| Nombre d’entrées au cours de l’année |  |  |  |
| Nombres de sorties au cours de l’année |  |  |  |

*\*Effectif = nombre de résidents différents*

***Commentaire :***

***Attention :***

***Pour les tableaux ci-dessous, le public comptabilisé correspond au nombre de personnes différentes ayant séjournées au FJT entre le 1er janvier et le 31 décembre de l’année considérée.***

**@Typologie de public ;**

Merci d’adresser les données extraites de l’OPHAJ

**@Parcours résidentiel**

Merci d’adresser les données extraites de l’OPHAJ

**Les données concernant la typologie du public et le parcours résidentiel peuvent être directement saisi sur le portail numérique du Réseau Habitat Jeune** [**https://www.reseauhaj.org/**](https://secure-web.cisco.com/10kU4CYY6vYDJyp5Y5ODndOHyrDPTYvwXZWKhTHDKCo3jM5wNqjAdi5JpW1Ka5aufenjPaZAb-3asuD88WI3K2ZRs-GbPd6d5w-Fx7wc1w7YRaFxmacpAoZMwpSSGLEGWcn2xK4Lwh9KKPqpD9chz6cw6IVHgmJ8gZmna4ZvQJwyI6b0GgDJWH85TN7SJCrrqAmZ4dki4hVBhL1cxD39e2JkrIL__Xvm5gNM9DizzMeQwaWtM8Od9mzPooEIXl6EnBITiLIwI3n37Bk9yE6Wc7FQc2VMOrWs7AK8ZNpaMD2g-Q36-kzcBzj3QYM1hqNh2KHa6ZhbGCVqK9itedfE27Q/https%3A%2F%2Fwww.reseauhaj.org%2F)

**Merci de joindre à ce document l’extraction des données dûment complétées**

***Bilan Qualitatif***

|  |
| --- |
| *Rappel :*  Reprenant les 3 critères constitutifs du projet socio-éducatif, le bilan annuel restitue l’ensemble des actions réalisées et présente une analyse de leur impact sur les résidents.  Le projet socio-éducatif doit respecter les 3 critères suivants**:** un public prioritaire  * **la mise en œuvre des 5 principes**  Ouverture à tous et brassage de populations  * Projet inscrit dans la politique locale de la Jeunesse et Habitat favorisant l'accès au logement autonome * Accompagnement à l’accès aux droits et a la citoyenneté * Valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement * **3 modes d’intervention complémentaires** : Accompagnement individualisé, Accompagnement collectif, présence éducative en ligne * **3 missions principales déclinant ces 5 principes**   Accueil, orientation, information  Aide à la mobilité et à l'accès au logement autonome  Aide à l'insertion sociale et professionnelle  Le bilan correspond à l’évaluation du projet et porte principalement sur **:**   * le profil des jeunes accueillis et la procédure d'accueil * l’accompagnement collectif et individuel des résidents et la présence éducative en ligne * l’implication des résidents dans la vie du foyer, le fonctionnement des instances des représentants des résidents * les effectifs et qualification des équipes socio-éducatives * le réseau partenaires, la participation du foyer à l'élaboration de la politique jeunesse sur le territoire * les effets constatés en matière de parcours résidentiel, socialisation, insertion sociale, professionnelle, accès à l'autonomie des jeunes accueillis * la pertinence des objectifs et moyens mis en œuvre pour les atteindre |

# La mise en œuvre de la fonction socio-éducative

**et fonctionnement de l’équipe**

**(Merci de respecter la trame)**

**1/ Ouverture à tous et brassage de populations**

le public accueilli, la réalisation de la mixité sociale, le respect des publics prioritaires et éventuellement les problématiques rencontrées (liste d’attente, …)

Comment la structure se fait connaitre, auprès des familles et des partenaires ?

**2/ Projet inscrit dans la politique locale de la Jeunesse et de l’Habitat favorisant l'accès au logement autonome**

Comment le FJT participe à la mise en œuvre des politiques locales de la jeunesse et du développement du territoire ?

*(Nature du partenariat, mise en œuvre effective d'un réseau de travail,…)*

#### 3/Déclinaison du projet socio-éducatif

* Rappel des objectifs généraux des FJT :

1° Faciliter l’autonomisation, la socialisation et l’émancipation des jeunes via une animation collective et un accompagnement global mobilisant l’ensemble des ressources du territoire

2° Favoriser l’engagement des jeunes en recherchant leur implication dans la vie des structures

3° Encourager le vivre-ensemble et la mixité entre les jeunes

* Rappel des objectifs propres que le FJT s’est défini lors du dernier agrément du projet socio-éducatif *(tableau possible )*
* Déclinaison du projet socio-éducatif autour des 3 missions principales du FJT et en lien avec les objectifs indiqués ci-dessus

**1\*/ Accueil, orientation, information**

*L’entrée en FJT : procédure d’admission (évaluation de la situation du jeune,…)*

*Lien avec les partenaires (orienteurs, SIAO, plateformes Loj’toit …)*

*L’orientation vers l’extérieur*

*Les effets sur le parcours résidentiel*

**2\*/Aide à la mobilité et à l'accès au logement autonome**

*Description d’un accès au logement autonome : les différentes étapes*

*Comment sont repérés les besoins des jeunes*

*Le lien avec les bailleurs,*

*Les freins à l’accès au logement autonome.*

*La mobilité (types de mobilité professionnelle, ressources du territoire, freins à la mobilité, … )*

**3\*/ Aide à l'insertion sociale et professionnelle**

*Comment est travaillé cet axe ? Avec quels partenaires ? Quels sont les freins et/ou les problématiques liées au territoire ?*

**Les 5 principes fondamentaux rappelés ci-dessus doivent apparaitre au travers de la déclinaison de vos actions sur ces 3 missions.**

**La circulaire de 2020 pose notamment un principe nouveau d’intervention selon 3 modes d’action complémentaires : accompagnement individualisé, accompagnement collectif et présence éducative en ligne :**

* **Accompagnement individualisé :**
* À quels objectifs répond l’accompagnement individuel ?

*Comment se programment les entretiens ? La place des partenaires dans l’accompagnement individuel, éventuellement la place des parents (pour les mineurs)? )*

* **Accompagnement collectif :**
* Comment se mettent en place les actions collectives ?

*Déroulement de ces actions ? Lieux ? Comment sont repérés les besoins, les demandes ? Quelle est la complémentarité entre le collectif et l’individuel ? L’investissement des lieux (appropriations des espaces privés et collectifs)*

* L’implication des jeunes au quotidien

*Implication au CVS* *ou d’autres formes de groupe d’expression ? Organisation ? Nature des engagements des jeunes ? Comment se traduit la valorisation des jeunes ?*

* Les freins à l’action collective

*(Comment s’opère la mobilisation des jeunes, le « aller vers » ?)*

* **Présence éducative en ligne :**
* Quel est le niveau de fracture numérique du public ?
* Comment s’opère la présence éducative en ligne actuellement*?*

*(Groupe Facebook, WhatsApp, Instagram, tic-toc, promeneurs du net… ?)*

* Quel accompagnement numérique actuel et à venir ?

*(Collectif, individuel… Avec quels partenaires ?)*

**4/ Fonctionnement de l’équipe**

* Accueil et organisation au quotidien, présence d’un accueil physique, horaires d’ouverture, liens entre le personnel d’accueil et les intervenants socio-éducatifs, concertations et échanges sur le projet …

**5/ Rappel des événements marquants et points clés de l’année**

**(Ne pas compléter si renouvellement d’agrément : cf page 7)**

**6/ PERSPECTIVES et CONCLUSION**

**(ne pas compléter si renouvellement d’agrément : cf page 7)**

* Ajustement des objectifs, nouvelles perspectives en fonction du bilan de l’année, pistes d’amélioration etc…

**BILAN QUINQUENNAL**

(A compléter en cas de demande de renouvellement d’agrément)

Ce document fait référence à des éléments qualitatifs d’évaluation et vient EN COMPLEMENT de **l'Annexe 2 : Dossier de demande d’agrément** (Circulaire C 2020-010) lors de la demande de renouvellement d’agrément

## 

## RAPPEL DU GUIDE PS FJT : Les indicateurs d’évaluation nationaux

Des indicateurs d’évaluation agrégés au niveau national par la Cnaf à partir des données renseignées annuellement par les structures permettent d’apprécier les impacts de la prestation de service. Ils se déclinent en fonction des objectifs opérationnels de la Prestation de service FJT :

* **Objectif 1 -** Soutenir l’accès à l’autonomie des jeunes en les soutenant, via une fonction socioéducative adaptée
* Proportion de jeunes participants aux actions collectives (par rapport au nombre total de jeunes accueillis)
* **Objectif 2 -** Consolider la fonction socioéducative des structures via le recours à du personnel qualifié et l’élaboration d’un projet socioéducatif de qualité
* Proportion de professionnels socioéducatifs qualifiés de catégorie A en équivalent temps plein
* **Objectif 3** - Diversifier les modes d’intervention au sein des structures en encourageant le recours aux outils numériques
* Proportion de professionnels « Promeneurs du Net »
* **Objectif 4** -Renforcer l’ancrage partenarial des Fjt et renforcer le partenariat local autour de la jeunesse
* Nombre de partenariats développés

#### Le schéma d’évaluation

#### *(merci de respecter la trame)*

**1/ Les objectifs poursuivis et leurs pertinences**

**2/ Moyen mis en œuvre pour atteindre ces objectifs**

**3/ Implication des résidents dans la vie du foyer** *(Diversification des modes d’intervention : actions individuelles, collectives, en ligne…)*

**4/ Les effets constatés en matière de parcours résidentiel**

*(Socialisation, insertion sociale et professionnelle, accès à l’autonomie des jeunes accueillis…)*

**5/ Analyse de l’offre locale de services : amener les jeunes vers l’extérieur***(Logement, emploi/formation, équipements et services sociaux, santé, loisirs)*

**6/ La participation du FJT à l’élaboration de la politique jeunesse sur le territoire**

*( Nature du partenariat développés, mise en œuvre effective d'un réseau de travail plus value,…)*

**7/ Faits marquants sur la période écoulée**

**8/ Perspectives et conclusion en vue du nouvel agrément***(Ajustement des objectifs, nouvelles perspectives en fonction du bilan de l’année, pistes d’amélioration etc…)*